

Le 4 septembre 2018



VILLE DE CHATEAU-LONDON
77570

Réf : 18/61 PP/GV/SLG
Objet : information

Madame, Monsieur,

Suite au dysfonctionnement du passage de l'information concernant le changement de mode de fonctionnement sur le créneau 8h15-8h40 à l'école primaire.

Un document vous a été distribué ce jour pour clarifier la situation.

Je vous prie de m'excuser pour ce dysfonctionnement et reste à votre écoute.

M. Gilles GOURTAY,



Le 4 septembre 2018



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

Réf : 18/60 PP/GV/SLG
Objet : informations

Madame, Monsieur,

En raison des changements d'horaires du Collège à compter du 3 septembre 2018, l'accueil dès 8h15 à l'école élémentaire est supprimé. L'ouverture des grilles de l'école s'effectuera à 8h40.

Aussi, si vous souhaitez déposer votre enfant à 8h15, un dossier de garderie périscolaire devra être complété au préalable et sera facturé mensuellement selon le quotient familial.

Par ailleurs, l'accueil se fera à la garderie périscolaire à partir de 7h00.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Maire,
M. PINGUET